



Réforme de la voie pro : que faire dans (ou devant) son établissement ?

lundi 21 novembre 2022, par [CGT educ'action](#)

Les annonces du 13 septembre dernier de M. Macron ont dessiné les contours d'une nouvelle réforme de la voie pro, applicable à la rentrée 2023. Offensive libérale majeure contre la voie professionnelle sous statut scolaire, cette réforme s'apparente à un vaste plan social pour les personnels, et à un recul social et historique majeur pour les élèves.

La CGT Educ'action dénonce ce projet et appelle à la grève et à la mobilisation. Cette dernière prend bien évidemment la forme de manifestations, mais pas seulement. Il est ainsi nécessaire de faire connaître largement les enjeux de cette réforme. A cet effet, des actions dans et devant les établissements sont possibles. Retrouvez ci-dessous différents outils syndicaux pour cela !

Calculateur

- Pour estimer les pertes d'heures qu'entraînerait la réforme dans votre établissement, utilisez notre calculateur, [ici](#) :



Organiser une heure d'info syndicale

- *L'heure mensuelle d'information syndicale est un droit inscrit dans l'article 5 du de la section II du chapitre 1er du titre II du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique. Elle doit être déposée auprès du/de la chef.fe d'établissement dans le second degré une semaine à l'avance. Un délai de prévenance de 48 heures est imposé aux personnels enseignants désireux de participer aux réunions, afin de faciliter leur organisation et d'ajuster les modalités de mise en œuvre de la prise en charge des élèves. [En savoir + ici.](#)*
- Pour recevoir du matériel pour animer une heure d'info syndicale (support PwPt, tracts, modèle d'affichette, modèle de demande au/à la chef.fe d'établissement) : nous contacter par

mail à : educationcgtain@orange.fr.

Écrire aux parents d'élèves

- Modèle de courrier aux parents d'élèves ici :



Faire voter une motion au Conseil d'Administration de l'établissement

- Modèle de courrier d'opposition au projet de réforme pour le CA là :



Signer et faire signer la pétition lancée par l'intersyndicale :

- [Retrait de la réforme Macron des lycées professionnels](#)

Tracter devant l'établissement : deux types de tracts "grand public"

- Notre tract CGT Educ'action "[la réforme expliquée à tous et toutes](#)" [ici](#)
- Le tract sans logos de l'équipe en lutte de Marcelle Pardé là :



- Penser à avertir la presse locale ! Le Progrès, la Voix de l'Ain, Radio Scoop, La Tribune Républicaine... Si vous ne connaissez pas de correspondant local, contactez-nous à educationcgtain@orange.fr, nous vous transmettrons les coordonnées dont nous disposons.

Action devant l'établissement :

- Campement revendicatif, rassemblement, manif, flashmob, piquet de grève... Contactez-nous à educationcgtain@orange.fr, nous vous aiderons à vous organiser !

Dans tous les cas, tenez-nous au courant à educationcgtain@orange.fr ! Nous relaierons votre mobilisation.